

SOURCE : Acasti Pharma Inc.

Jan D'Alvise nommée présidente et chef de la direction d'Acasti Pharma

Cadre supérieure chevronnée dans le domaine du développement de médicaments

Laval (Québec), Canada, le 12 mai 2016. – Acasti Pharma Inc. (« **Acasti** » ou la « **Société** ») (NASDAQ : ACST, TSX-V : APO), une société biopharmaceutique en émergence axée sur la recherche, le développement et la commercialisation de nouveaux produits thérapeutiques à base d'huile de krill sous forme de phospholipides oméga-3 destinés au traitement de l'hypertriglycéridémie sévère, a nommé Jan D'Alvise présidente et chef de la direction. M^{me} D'Alvise entrera en fonctions le 1^{er} juin 2016.

Le nouveau conseil d'administration sera élu à la prochaine assemblée générale annuelle des actionnaires qui aura lieu le 12 juillet 2016. Mme D'Alvise a été nommée afin de joindre le conseil d'administration.

M^{me} D'Alvise, une cadre supérieure accomplie, compte de l'expérience autant au sein de grandes multinationales que de petites entreprises en démarrage dans le secteur des sciences de la vie. Sa feuille de route exceptionnelle comprend notamment des rôles de gestion à toutes les étapes du cycle de vie d'une entreprise, du démarrage à la mise en marché puis à la croissance. M^{me} D'Alvise a créé des partenariats stratégiques important et conclu des ententes de financement majeures avec des investisseurs institutionnels.

« Nous sommes ravis d'accueillir une personne expérimentée du calibre de Jan D'Alvise. Nous sommes persuadés qu'elle saura faire profiter Acasti d'une direction solide pour nous amener à exploiter le plein potentiel de CaPre, notre premier produit pour le traitement de l'hypertriglycéridémie sévère, s'est réjoui le D^r Roderick Carter, président du conseil d'administration d'Acasti. C'est un pas de géant pour Acasti, qui souhaite se tailler une place dans le monde pharmaceutique, ambition qui nécessite un leadership avisé et ferme. Nous remercions Pierre Fitzgibbon, président du conseil de Neptune, qui a stratégiquement assumé par intérim le titre d'administrateur d'Acasti. M. Fitzgibbon ne sollicitera pas un renouvellement de mandat à la prochaine assemblée générale annuelle, mais son expérience a été précieuse durant la transition. Ensemble, nous nommerons une liste d'administrateurs candidats remarquables pour appuyer Jan dans son nouveau rôle. »

« Je crois au potentiel énorme de notre technologie pour le traitement des millions de patients dans le monde qui souffrent d'hypertriglycéridémie, a déclaré M^{me} D'Alvise. Je suis impressionnée par la passion et l'engagement de nos employés, et c'est un honneur d'avoir été sélectionnée par le conseil pour être à la barre d'Acasti. J'ai à cœur de créer de la valeur à long terme pour les patients, les cliniciens et nos actionnaires. »

Sous réserve de l'approbation de la Bourse de croissance TSX et des actionnaires à la prochaine assemblée annuelle et extraordinaire de la Société, le conseil d'administration a modifié le régime d'options sur actions en vue d'augmenter la limite du nombre d'actions réservées aux fins d'émission et a approuvé l'octroi d'options à M^{me} D'Alvise pour l'achat de 525 000 actions ordinaires de la Société à un prix d'exercice de \$1.56 CAN par option. Sous réserve des modalités du régime, l'acquisition se fera en versements égaux tous les trimestres pendant trois ans et expirera après sept ans.

À propos de Jan D'Alvise

M^{me} D'Alvise compte une riche expérience dans le diagnostic, l'appareillage médical, les produits pharmaceutiques et les outils de recherche de médicaments. Jusqu'à récemment, elle était chef de la direction et présidente du conseil d'administration de Pediatric Bioscience. Auparavant, elle a été chef de la direction de Gish Biomedical, un fabricant de dispositif médical cardiopulmonaire, et chef de la direction du Sidney Kimmel Cancer Center, un institut de recherche de médicaments. À partir de 1995, elle est devenue co-fondatrice, première vice-présidente et chef de l'exploitation de Metrika Inc., puis, en 1999, co-fondatrice, présidente, chef de la direction et présidente du conseil d'administration de NuGEN, Inc. M^{me} D'Alvise a su porter ces deux sociétés du concept technologique jusqu'à l'approbation des organismes de réglementation, à la mise en marché du produit et à la croissance durable des revenus.

Avant 1995, M^{me} D'Alvise était vice-présidente de la mise au point de médicaments à Syntex/Roche et directrice de la division de la douleur et de l'inflammation, et aussi vice-présidente des activités commerciales de SYVA, la division des diagnostics cliniques de Syntex. Avant, elle a commencé sa carrière chez Diagnostic Products Corporation.

Titulaire d'un baccalauréat ès sciences en biochimie de l'Université technologique du Michigan, M^{me} D'Alvise a mené des travaux d'études supérieures à l'Université du Michigan, à l'Université Stanford et à l'École de commerce Wharton. Elle a aussi siégé au conseil d'administration de nombreuses sociétés privées et d'organismes sans but lucratif. De plus, elle est entrepreneure en résidence de l'Institut von Liebig pour l'entrepreneuriat à l'Université de la Californie, à San Diego.

À propos d'Acasti Pharma Inc.

Acasti est une société biopharmaceutique en émergence axée sur la recherche et le développement d'un médicament sur ordonnance candidat, CaPre^{MD}, destiné au traitement de l'hypertriglycéridémie sévère, un état se caractérisant par un taux anormalement élevé de triglycérides dans le sang. CaPre est un mélange, dérivé d'huile de krill, d'acides gras polyinsaturés, principalement des acides gras oméga-3, en particulier l'acide eicosapentanoïque et l'acide docosapentanoïque, présents sous forme de combinaison d'esters de phospholipides et d'acides gras libres. Le krill est une source importante de phospholipides et d'acides gras oméga-3 dont les avantages pour la santé humaine sont bien connus.

Énoncés prospectifs

Les énoncés contenus dans le présent communiqué ne portant pas sur des faits courants ou passés constituent des « énoncés prospectifs » au sens de la législation en valeurs mobilières américaine et de la législation en valeurs mobilières canadienne. Ces énoncés prospectifs comportent des risques et incertitudes, connus et inconnus, et sont assujettis à d'autres facteurs inconnus qui pourraient faire en sorte que les résultats réels d'Acasti diffèrent de manière importante des résultats passés ou des résultats futurs dont il est question, expressément ou implicitement, dans ces énoncés prospectifs. Outre les énoncés qui décrivent explicitement de tels risques et incertitudes, il y a lieu de préciser que les énoncés qui contiennent des termes tels que « croire », « être d'avis », « prévoir », « avoir l'intention », « s'attendre à », « entendre » ou « planifier » ainsi que l'utilisation du futur dans ces énoncés dénotent la nature incertaine et prospective de ceux-ci. Il est recommandé aux lecteurs de ne pas se fier indûment à ces énoncés prospectifs, qui sont à jour à la date du présent communiqué seulement.

Les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué sont présentés sous réserve de la présente mise en garde et la « Mise en garde concernant l'information prospective » figurant à la notice annuelle la plus récente d'Acasti, et le rapport annuel (S.E.C Form 20-F) le plus récent d'Acasti disponibles sur SEDAR, à www.sedar.com, sur EDGAR, à www.sec.gov/edgar.shtml et dans la section des investisseurs du site Web d'Acasti, à acastipharma.com (la « notice annuelle »). Tous les énoncés prospectifs qui figurent dans le présent communiqué de presse sont à jour à la date des présentes. Acasti ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs suite à de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour quelque autre raison que ce soit, sauf tel qu'exigé par la loi. De plus, les énoncés prospectifs

qui figurent dans le présent communiqué comportent généralement d'autres risques et incertitudes qui sont décrits de temps à autre dans les documents publics d'Acasti déposés auprès de la Securities and Exchange Commission et des commissions des valeurs mobilières canadiennes. Des renseignements supplémentaires au sujet de ces hypothèses, risques et incertitudes figurent à la rubrique « Facteurs de risque » de la notice annuelle.

Ni Nasdaq, ni la Bourse de croissance TSX, ni le fournisseur de services de réglementation (tel que ce terme est défini dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) n'acceptent quelque responsabilité que ce soit quant à la véracité ou à l'exactitude du présent communiqué.

Personne-ressource d'Acasti

Mario Paradis

Chef de la direction financière

+1 450 687-2262

m.paradis@acastipharma.com

acastipharma.com